



PERSONNEL DE SOUTIEN À L'ÉDUCATION

ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ

Les écoles outre-mer des FAC comptent sur la maturité et sur la loyauté de tout leur personnel pour préserver la confidentialité de l'information relative aux étudiants et aux écoles.

En acceptant l'affectation comme membre du personnel de soutien à l'éducation dans des écoles outre-mer des FAC, je m'engage à respecter les exigences suivantes en matière de confidentialité :

- a. Au cours de mon affectation comme membre du personnel de soutien à l'éducation, je pourrais avoir connaissance d'informations personnelles et confidentielles relatives aux étudiants ou aux membres du personnel.
- b. Toute information concernant les membres du personnel des écoles outre-mer des FAC, les étudiants et leurs familles doit rester entièrement confidentielle.
- c. Toute violation du présent code de confidentialité peut entraîner des mesures de la part des écoles outre-mer des FAC, dont l'annulation de l'affectation comme membre du personnel de soutien à l'éducation.

Je comprends les exigences susmentionnées et je les accepte.

Nom du membre du personnel de soutien à l'éducation (en lettres moulées S.V.P.)

Signature du membre du personnel de soutien à l'éducation

Date

Signature du directeur

Date